

# Notre offre DDA : E-learning (DDA compatible)

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET OBLIGATOIRES



**15H**



**Sur demande**



**Compatible**

**DDA : UNE FORMATION  
ANNUELLE OBLIGATOIRE DE  
15 HEURES**



## Prérequis

Avoir un socle commun de connaissance sur cette réglementation



## Tarifs

**Adhérent** : 190€ HT par participant / module

**Non adhérent** : 250€ HT par participant / module

**Formule hybride** : nous consulter



## Modalités pédagogiques

Exposé théorique | jeux | vidéos | évaluation des connaissances au travers de quiz



## Moyens pédagogiques

Modules de formation e-learning disponibles sur la plateforme ASFFOR (assistance technique et pédagogique incluse)

## OBJECTIFS

- Répondre aux objectifs de la Directive 2016/97/UE,
- Connaître les bonnes pratiques, les obligations d'information et le devoir de conseil, imposés par la directive, auprès de la clientèle et des prospects, dans les activités des établissements financiers.

## PUBLIC VISÉ

Tout collaborateur d'établissement distribuant des produits d'assurance et de réassurance ainsi que pour les intermédiaires d'assurance et de réassurance, et leur personnel.

## PROGRAMME

### MODULES DE 30 À 40 MINUTES :

- Identifier la distribution d'assurance et l'information précontractuelle renforcée
- Connaître les cinq piliers de la DDA
- S'interroger sur le partage de responsabilités entre concepteur/distributeur d'assurance
- Découvrir l'impact de la notion de gouvernance
- Définir le marché-cible
- Rappeler le cadre réglementaire de l'assurance
- Identifier l'obligation de transparence précontractuelle
- Appréhender les conflits d'intérêts
- Connaître les modes de rémunération et les challenges commerciaux
- Connaître le rôle et attentes de l'ACPR au regard de la protection de la clientèle
- Identifier les phases du précontractuel au postcontractuel et le contrôle des publicités
- Contrôle des obligations d'information et du devoir de conseil en vente à distance
- Rechercher des bénéficiaires en assurance vie et savoir identifier une réclamation
- Connaître les obligations avant/après DDA
- Découvrir l'IPID en assurances non-vie
- Découvrir le KID en assurance vie
- Appréhender les différents niveaux de conseil
- Le conseil dans la durée
- Connaître le secret médical et la convention AERAS
- Identifier les réclamations
- Le cadre réglementaire relatif aux pratiques commerciales et au devoir de conseil
- Appréhender la vente à distance
- Approfondir les modalités de distribution des produits d'assurance
- Découvrir la signature électronique EIDAS
- Maîtriser la gouvernance et la surveillance des produits d'assurance
- Adapter la commercialisation à l'offre
- Identifier le rôle et les attentes de l'ACPR en matière de protection de la clientèle
- Approfondir la lutte contre la fraude en assurance
- Comprendre un contrat d'assurance
- La protection du consommateur à l'ère de la DDA